

MARDI, LE 11 MARS 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury tenue le 11 mars 2025, à compter de 19 h 34, au centre communautaire de Latulipe, situé au 36, rue Principale Est à Latulipe.

- Sont présents :
- Monsieur

Vincent Gingras, maire
- Madame

Annie Gauthier, conseillère n° 1
- Madame

Vicky Brunet, conseillère n° 2
- Madame

Marianne Morency-Landry, conseillère n° 3
- Monsieur

Richard Moreau, conseiller n° 4
- Madame

Fanny Giroux, conseillère n° 5
- Est absent :
- Monsieur

Benjamin Brunet-Duclos, conseiller n° 6

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Vincent Gingras, maire, agit à titre de président d’assemblée et Madame Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale, agit à titre de secrétaire d’assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

- Assistent également à la séance :
- Madame Céline Girard, greffière-trésorière adjointe

Monsieur Roland Fournier, chef aux travaux publics

Assemblée : Une personne

2. MOT DU MAIRE

Bonsoir chers citoyens et citoyennes !

Le mois de mars est arrivé, c’est avec un soupir de soulagement que nous disons adieu à février. Les conditions météo n’ont pas été de notre côté et en plus le camion ne pouvait plus rouler de façon sécuritaire pour notre opérateur. L’entretien des routes se fait par Transport Barrette depuis 2 semaines. Nous sommes conscients des problèmes que cette situation a pu créer et nous faisons tout ce qui est possible pour atténuer les problèmes. Les prochains jours ne seront pas de tout repos, alors prudence sur nos routes locales. Merci de votre compréhension.

Nous avons eu une extraordinaire édition de la fête des tuques le 8 février dernier. Nous estimons à environ 300 visiteurs et joueurs qui sont venus s’amuser dans notre beau village. Je tiens à remercier Madame Manon Plante, directrice de l’école du Carrefour pour le prêt de l’école, nos généreux commanditaires comme la Quincaillerie de l’Est, la Corporation de développement Gaboury et Bonichoix, ainsi que tous les autres donateurs. Je tiens à remercier tous les bénévoles et les élèves de l’école du Carrefour qui ont fait de cet évènement un succès. Il reste l’étape de la marche aux flambeaux qui se tiendra ce vendredi à 19h30. Merci et on se donne rendez-vous pour l’édition 2026.

Le mois de mars c’est le début de la période des sucres. Je veux souhaiter bonne saison à nos acériculteurs.

Sur ce bon conseil.

25-03-033

3. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Mot du maire
3. Adoption de l’ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2025
5. Suivi des séances précédentes
6. Première période de question
7. Compte rendu du maire portant sur les rencontres avec la MRC de Témiscamingue
8. Adoption des comptes / Février 2025
9. Résolution autorisant l’achat d’une remise préfabriquée dans le cadre du projet d’installation d’une nouvelle cabane à patinoire
10. Adoption du rapport annuel d’activités 2023-2024 (an 7) pour le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
11. Installation du radar pédagogique pour la saison 2025
12. Nomination des membres du comité consultatif en urbanisme (CCU)
13. Bilan de la stratégie municipale d’économie d’eau potable pour l’année 2024
14. Écocentre – Embauche d’un surveillant
15. Correspondance
16. Affaires diverses

17. Deuxième période de question
18. Clôture de la séance

Il est proposé par Annie Gauthier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point 16.10 concernant le programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) et en laissant le point *Affaires diverses* ouvert.

25-03-034

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

Il est proposé par Vicky Brunet et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2025 soit adopté tel que rédigé.

5. SUIVI DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

25-03-035

5.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 25-03-03 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 19-05-04

ATTENDU QUE l'article 938.1.2 C.M. oblige les municipalités à adopter un règlement sur la gestion contractuelle et que la Municipalité souhaite remplacer son règlement actuel;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite, comme le lui permet le 4^e alinéa de l'article 938.1.2 C.M., prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M.;

ATTENDU QU'en conséquence, l'article 936 C.M. (appel d'offres sur invitation) ne s'applique plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement; ATTENDU QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 4 février 2025;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M., ce seuil étant, depuis le 1^{er} janvier 2024, de 133 800 \$, et pourra être modifié suite à l'adoption, par le Ministre, d'un règlement en ce sens;

En conséquence,

Il est proposé par Vicky Brunet et résolu unanimement que le présent règlement soit adopté et qu'il soit ordonné et statué comme présenté à la séance du 4 février 2025.

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION

Aucune.

7. COMPTE RENDU DU MAIRE PORTANT SUR LES RENCONTRES AVEC LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Lors du dernier conseil de la MRC, il a été question du projet de centrale hydroélectrique Onimiki qui commence une tournée d'information populaire sur tout le territoire. Le 20 mars prochain les promoteurs seront à Lorrainville à partir de 18h30. Je vous invite à y assister.

Au niveau de la crise forestière, il n'y a rien de nouveau sinon que l'incertitude entourant la guerre des tarifs n'aide en rien la situation.

La semaine passée, j'ai signé la convention d'aide financière pour le projet de nouvelle cabane à patinoire. Nous allons enfin pouvoir procéder dans ce dossier.

8. ADOPTION DES COMPTES / FÉVRIER 2025

8.1 PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS

COMPTES PAYÉS FÉVRIER 2025		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Salaires col bleu et col blanc	13 750.11 \$	Salaire net / Greffière-trésorière, DG et agent de développement, chef et préposé aux travaux publics*, Surveillant Écocentre, adjoint à la direction et pompiers
Bell Mobilité	215.66 \$	Cellulaire / Février 2025
Club de l'Âge d'Or de Latulipe	5 000.00 \$	Aide financière pour plateforme élévatrice
Communication Cloudli (Visa)	111.31 \$	Téléphonie IP / Bureau et centre communautaire - janvier 2025
Desjardins sécurité financière	980.92 \$	Ass. collectives / Février 2025
École du Carrefour	1 384.00 \$	Loyer point de services - Février 2025
Fleur Locale	209.90 \$	Journal Local / Février 2025 et Mars 2025
XXX	212.04 \$	Articles divers / Fête des Tuques
Hydro Québec	120.43 \$	Électricité / Camping
"	3 713.70 \$	Électricité / Garage*
"	45.88 \$	Électricité / Entrepôt Carrefour Sud*
"	1 096.52 \$	Électricité / Bureau
Les productions Témis	517.39 \$	Location remorque réfrigérée / Fête des Tuques
XXX	92.45 \$	Boisson / Fête des Tuques
Médial Conseil santé et sécurité au travail (FQM)	381.74 \$	
Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec	300.00 \$	Don campagne financement 2025
Revenu Québec	4 443.91 \$	Remises salariales / Janvier 2025
Revenu Canada	1 714.75 \$	Remises salariales / Janvier 2025
Télébec	141.85 \$	Téléphone / Traitement eau potable
TOTAL	34 432.56 \$	

25-03-036

8.2 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

ADOPTION DES COMPTES À PAYER FÉVRIER 2025		
FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
ADMQ	448.40 \$	Formation DG
Bellehumeur Électrique	1 285.58 \$	Réparation lumières de rues
"	1 077.63 \$	Changement panneau électrique / Centre communautaire
Cima+ S.E.N.C.	42 556.57 \$	Plans et devis / Assainissement eaux usées*
Deveau Dufour Mottet Avocats	900.24 \$	Honoraires dossiers maisons abandonnées
Distributions Gironne	77.70 \$	Réparation chargeuse-pelleteuse*
"	250.97 \$	Huile
"	245.76 \$	Location annuelle cylindre*
Fédération québécoise des municipalités	182.15 \$	Service ingénierie / Plan de gestion des actifs en eau (PGA-EAU)
Feu Follet S.E.N.C.	396.66 \$	Mise à jour site internet
GLS Canada Ltd	21.55 \$	Messagerie / Traitement eau potable
	132.17 \$	Messagerie / Vitre chargeuse-pelleteuse*
H2Lab inc.	1 651.12 \$	Analyses eau potable / Juin à décembre 2024
"	104.06 \$	Analyses eau potable / Janvier 2025
H2O Innovation Inc.	1 474.56 \$	Produits chimiques / Traitement eau potable
Imprimaction	603.62 \$	Enveloppes avec logo / Bureau
"	255.24 \$	Autocollants / Fête des Tuques
Pièces d'auto Brousseau	241.22 \$	Achat lumières/ Déneigeuse*
Quincaillerie de l'Est	4 482.37 \$	Essences / Camion*, chargeuse- pelleteuse* et instruments
"	35.36 \$	Divers articles / Garage* et parc
"	99.10 \$	Quincaillerie et pelle / Patinoire
"	584.07 \$	Papeterie et timbres / Bureau
"	143.92 \$	Bières et mouchoirs / Fête des Tuques
Quincaillerie Home Hardware	41.19 \$	Copies de clés
Services informatiques Logitem	178.16 \$	Articles et matériel de bureau
"	300.18 \$	Déchiquteuse de bureau
"	117.84 \$	Assistance technique informatique
"	166.71 \$	Renouvellement licences domaines
Terapro Construction	801.31 \$	Réparation chargeuse-pelleteuse*

Xérox	218.39 \$	Service imprimante nov. 2024 à février 2025
Total	59 073.80 \$	
* Dépenses subventionnées		

Il est proposé par Fanny Giroux et unanimement résolu que les comptes soient adoptés pour le mois de février 2025, tels que présentés ci-dessus.

25-03-037

9. RÉSOLUTION AUTORISANT L’ACHAT D’UNE REMISE PRÉFABRIQUÉE DANS LE CADRE DU PROJET D’INSTALLATION D’UNE NOUVELLE CABANE À PATINOIRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a le projet d’installer une nouvelle cabane à patinoire sur son terrain près de la patinoire appartenant à l’école du Carrefour;
CONSIDÉRANT l’aide financière obtenue du volet 4 – Soutien à la vitalisation du Fonds Région et ruralité (FRR) :

Il est proposé par Annie Gauthier et unanimement résolu de procéder à l’achat d’une remise préfabriquée de 14’ X 30’ de la compagnie Old Hickory Buildings of Canada par le concessionnaire Services Pyro-Pro au montant de 17 630.00 \$ (taxes en sus);

QUE le paiement d’un dépôt au montant de 4 054.02 \$ (taxes incluses) soit autorisé;
QUE le financement provienne à 90% du FRR et à 10% des surplus libres.

25-03-038

10. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D’ACTIVITÉS 2023-2024 (AN 7) POUR LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT l’adoption du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie par le conseil de la MRC de Témiscamingue le 18 octobre 2017 et l’entrée en vigueur dudit schéma révisé le 25 octobre 2017;
CONSIDÉRANT QUE l’article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* prévoit que toute autorité locale, chargée de l’application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, doit adopter par résolution et transmettre, à l’autorité régionale, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d’activités pour l’exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;
CONSIDÉRANT QUE la transmission au ministère de la Sécurité publique sera réalisée par la MRC de Témiscamingue, dans le cadre de son rapport régional annuel d’activité, conformément aux directives du ministère;
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Annie Gauthier et résolu unanimement :
D’ADOPTER le rapport d’activité incendie pour la période s’étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 (an 7) tel que présenté.
DE TRANSMETTRE le rapport d’activité incendie (an 7) au responsable du rapport à la MRC de Témiscamingue afin qu’il puisse le transmettre au ministère de la Sécurité publique.

11. INSTALLATION DU RADAR PÉDAGOGIQUE POUR LA SAISON 2025

Le conseil souhaite que l’installation du radar pédagogique demeure telle qu’en 2024, entre les numéros civiques 42 et 44 de la rue Principale Ouest, pour la saison 2025.

25-03-039

12. NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

CONSIDÉRANT le départ de plusieurs membres du CCU pendant la dernière année;
Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu que les personnes suivantes soient nommées au CCU :

- XXX, membre citoyenne
- XXX, membre citoyenne
- XXX, membre citoyenne
- Annie Gauthier, membre du conseil
- Benjamin Brunet-Duclos, membre du conseil

13. BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L’EAU POTABLE – 1 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2024 a été remis à tous les élus(es) et a été publié sur le site Internet de la municipalité.

25-03-040

14. EMBAUCHE D'UN SURVEILLANT À L'ÉCOCENTRE

Il est proposé par Richard Moreau et unanimement résolu par les membres du conseil d'embaucher XXX au poste de surveillant à l'Écocentre au taux horaire de XX \$ de l'heure.

15. CORRESPONDANCE

15.1 REGROUPEMENT D'ENTRAIDE SOCIALE DU TÉMISCAMINGUE - REMERCIEMENTS

Le Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue a fait parvenir à la municipalité des remerciements concernant le don reçu dans le cadre de la campagne des Paniers de Noël 2024.

15.2 MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH) – TARIFICATION DOUANIÈRE – ÉTATS UNIS

Concerné par la menace d'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis, le MAMH invite les municipalités à favoriser l'achat local, régional, provincial et canadien.

La lettre du 20 février 2025 a été remise à tous les élus(es).

16. AFFAIRES DIVERSES

25-03-041

16.1 DÉNONCIATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN LIEN AVEC L'ABSENCE D'AJUSTEMENT FINANCIER DE CERTAINS PROGRAMMES DESTINÉS AUX MUNICIPALITÉS EN RAISON DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE

ATTENDU QUE plusieurs programmes du Gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle;

ATTENDU QUE cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités, dont les MRC du Québec puisque que ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts, pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population;

ATTENDU QUE les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyens(nes);

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle;

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et unanimement résolu :

De demander au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois.

De transmettre une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, ainsi qu'au député de notre territoire, monsieur Daniel Bernard.

25-03-042

16.2 DEMANDE DE MODIFICATION DE L'ARTICLE 226.2 DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ATTENDU QUE le 1^{er} avril 2021, l'article 226.2 du *Code de la sécurité routière* (c. C-24.2) permet à un pompier d'obtenir l'autorisation d'utiliser un feu vert clignotant sur un véhicule routier autre qu'un véhicule d'urgence lorsqu'il répond à un appel d'urgence provenant d'un service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE cet article ne s'applique pas aux premiers répondants d'une municipalité;

ATTENDU QU'il serait souhaitable d'ajouter les premiers répondants à l'autorisation d'utiliser un feu vert clignotant sur un véhicule routier autre qu'un véhicule d'urgence lorsqu'il répond à un appel d'urgence provenant d'un service de premiers répondants;

Il est proposé par Annie Gauthier et unanimement résolu :

QUE la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury demande à la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, madame Geneviève Guilbault, d'ajouter la notion de premier répondant à l'article 226.2 du *Code de la sécurité routière* (c. C-24.2) afin qu'un premier répondant puisse utiliser un

feu vert clignotant sur un véhicule routier autre qu'un véhicule d'urgence lorsqu'il répond à un appel d'urgence au même titre qu'un(e) pompier(ère).

QUE la présente résolution soit acheminée à la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, madame Geneviève Guilbault, au député de notre territoire, monsieur Daniel Bernard, à la Fédération Québécoise des Municipalités et à l'Union des Municipalités.

16.3 EXPO AGRICOLE DU TÉMISCAMINGUE – DEMANDE DE COMMANDITE

Refusé.

25-03-043

16.4 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TÉMISCAMINGUE – CAMPAGNE D'ADHÉSION 2025

Il est proposé par Fanny Giroux et unanimement résolu de renouveler, pour la somme de 40.00 \$, l'adhésion à la Société d'Histoire du Témiscamingue.

16.5 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGEMENTS LOCATIFS – 14, RUE PRINCIPALE OUEST

Discussion concernant un projet de développement de logements locatifs en collaboration avec la Corporation de développement Gaboury sur le terrain situé au 14, rue Principale Ouest, appartenant à la municipalité.

16.6 RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Un souper se tiendra le 1 mai 2025 pour tous les bénévoles ayant offert généreusement de leur temps et de leurs talents lors de l'année 2024 et de l'Édition de la Fête des Tuques 2025.

16.7 PROJET D'INSTALLATION D'UNE BORNE SÈCHE – SÉCURITÉ INCENDIE

Une demande d'achat d'un terrain a été effectuée auprès d'Hydro-Québec (terrain situé à la sortie Nord du village, après la piste d'athlétisme de l'école du Carrefour) et du Centre de services scolaire du lac Témiscamingue (acquérir une partie du terrain de la piste d'athlétisme de l'école du Carrefour). Ces deux organismes analysent présentement la demande.

Toutefois, il serait possible d'utiliser un terrain (lot 5 769 206) appartenant à la Municipalité situé à la sortie Sud du village. Cependant, l'utilisation de ce terrain serait plus optimale dans le cadre d'un développement résidentiel.

Des soumissions ont été demandées auprès de fournisseurs. Une somme maximale de 100 000.00 \$ est à prévoir pour ce projet.

25-03-044

16.8 EMBAUCHE D'UNE CONCIERGE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QU'Annie Poudrier-Trudel a donné sa démission au poste de concierge du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE Julie Pichette, ayant déjà effectué un intérim, a mentionné son intérêt au poste;

Il est proposé par Richard Moreau et unanimement résolu d'embaucher Julie Pichette au poste de concierge du centre communautaire :

QUE l'embauche prenne effet le 12 mars 2025 au taux horaire de 20.00\$ de l'heure.

25-03-045

16.9 NOMINATION D'UNE PERSONNE RESPONSABLE DU COMPTOIR DE SERVICES BIBLIO

Il est proposé par Fanny Giroux et unanimement résolu que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury nomine, Céline Girard, greffière-trésorière adjointe, responsable du comptoir de services BIBLIO.

16.10 PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES POUR LES AINÉS (PRIMA)

Discussion concernant la possibilité de présentation de projets au PRIMA selon le plan d'action de la Politique des Aînés.

La Municipalité a obtenu une soumission concernant le pavage des entrées Nord du centre communautaire afin d'améliorer l'accès aux aînés et aux personnes à mobilité réduite.

À suivre.

17. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION

20h36 à 20h40.

25-03-046

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Vicky Brunet et unanimement résolu de clore la séance.

Il est 20 heures 40 minutes.